

17.07.2008 - 16:21 Uhr

comparis.ch : primes maladie 2009 Nouvelle augmentation modérée des primes en vue

Zürich (ots) -

Pas de gel des primes mais pas d'explosion non plus: sur l'année 2009, les primes maladie de l'assurance de base obligatoire augmenteront en moyenne 2,2 %. C'est ce que révèle une enquête menée par comparis.ch, le comparateur sur Internet auprès des 20 plus grandes caisses maladie. Les réserves en partie encore trop élevées des caisses vont continuer à fondre au cours de l'année 2009.

Les primes maladie de l'assurance de base augmenteront d'environ 2,2 % en 2009. C'est le résultat de l'enquête menée par comparis.ch, le comparateur sur Internet auprès des 20 plus grosses caisses maladie de Suisse. Les informations ont été recueillies cette semaine auprès des caisses. Elles ont jusqu'à fin juillet pour soumettre leurs primes provisoires à l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP) pour approbation. Les calculs de Comparis sont pondérés en fonction du nombre d'assurés de chaque caisse ayant fourni les informations à Comparis. Ces caisses assurent environ 60 % de la population suisse. Les calculs ont été effectués toutes tranches d'âge, niveaux de franchise, modèles d'assurances et régions tarifaires confondus.

Hausse significative des primes repoussée à plus tard
La hausse des primes pronostiquée par Comparis serait au deuxième rang des moins faibles depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'Assurance Maladie (LAMal) en 1996. Ce n'est justement que sur l'année 2008 que la hausse moyenne des primes a été moins faible avec tout juste 1 %. C'est sans doute une bonne nouvelle pour les assurés : il ne faut toutefois pas oublier que la hausse plus importante des primes sera dans un futur proche. En effet la hausse pronostiquée ne reflète pas la hausse réelle des dépenses de santé, qui est estimée de 4 à 5 % par les caisses-mêmes; en outre, les caisses, qui sont pour la plupart en bonne santé financière en ce moment, puisent dans les réserves. Une fois ces réserves épuisées, une hausse significative des primes sera inévitable. Cet abaissement des réserves a été décidé il y a deux ans par décret du Conseil Fédéral.

Cachotteries autour de la hausse des primes
Le gel des primes cette année devrait faire plaisir à certains assurés. L'assurance maladie Assura a annoncé à Comparis le maintien du niveau de primes actuel. La hausse moyenne chez la Caisse de Santé Fédérale devrait être minime aussi. Concernant les autres caisses, les assurés devront davantage mettre la main à la poche. Des caisses qui jusqu'à présent ne désirent pas être nommées, ont annoncé à Comparis une hausse des primes jusqu'à 4 %. Andreas Lüber, l'expert Comparis ès assurances maladie explique: «Les cachotteries autour de la hausse des primes ont pris des proportions inégales jusqu'à présent. C'est justement une affaire politique.» Parmi les assurances n'ayant pas répondu à Comparis, on compte entre autres les grandes assurances Helsana, Groupe Mutuel et Swica.

Contact:

Andreas Lüber
Expert ès assurances maladie
Téléphone 044 360 52 62

Courriel : media@comparis.ch
Internet : www.comparis.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100566104> abgerufen werden.